



**Compte-rendu de
la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du PRES « Université de Toulouse »
du jeudi 21 juin 2012 à 16h00
à l'Université de Toulouse II Le Mirail**

ETAIENT PRESENTS :

Représentants des membres fondateurs

Bruno SIRE, Président, Université Toulouse I – Capitole
Corinne MASCALA, Université Toulouse I – Capitole
Jean-Michel MINOVEZ, Président, Université Toulouse II – Le Mirail
Valérie VISA-ONDARÇUHU, Université Toulouse II – Le Mirail
Bertrand MONTHUBERT, Université Toulouse III – Paul Sabatier
Brigitte PRADIN, Université Toulouse III – Paul Sabatier
Olivier SIMONIN, INP de Toulouse
Hervé REMIGNON, INP de Toulouse
Didier MARQUIS, Directeur, INSA de Toulouse
Olivier FOURURE, Directeur général, ISAE

Personnalités qualifiées désignées par les membres fondateurs

Bruno CHAUDRET, Directeur de Recherche CNRS, LCC
Claude CHEVALET, Directeur de Recherche INRA, Génopôle Toulouse Midi-Pyrénées
Gilbert de TERSSAC, Directeur de Recherche CNRS, CERTOP
Gilbert CASAMATTA

Représentants des collectivités territoriales

Pierre COHEN, CUGT
Nicole BELLOUBET, Conseil Régional Midi-Pyrénées

Représentants des milieux socio-économiques

Jean-Louis CHAUZY, Conseil Economique, Social et Environnemental de Midi-Pyrénées
Alain COSTES, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Midi-Pyrénées

Représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche associés

Hervé PASSERON, CREDIGE
Hervé PINGAUD, Centre Universitaire J-F Champollion

Représentants des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Christophe CHASSOT, INSA de Toulouse
Ronan GUIVARCH, INP-ENSEEIH

Représentants des personnels BIATOSS

Pierre ESCALIER, INSA de Toulouse
Christophe ROUANET, PRES

Représentants des étudiants

Frédéric MARTY, Université Toulouse II – Le Mirail
Amine LMOUFID, Université Toulouse I – Capitole

Membres du CA avec voix consultative

Olivier DUGRIP, Recteur de l'Académie de Toulouse, excusé, représenté par Michel PETITPREZ, conseiller pour l'enseignement supérieur et la recherche
Marie-France BARTHET, Directrice Exécutive du PRES
Marie-France CORNET, Responsable Administrative et Finances
Raphaël ROSSEL, Agent Comptable

Invités présents ou représentés :

Pierre DREUX, ESC
Jean-Pierre JUNG, ONERA
Michèle MARIN, INRA
Patrick MOUNAUD, CNRS
Agnès PAILLARD, Aérospatiale Valley, représentée par Marc PERE
Jean-Jacques ROMATET, CHU
Nicole ROUX-LOUPIAC, ENSA

Assistaient également au conseil :

Sabine FOULON, directrice de l'Enseignement Supérieur Rectorat de Toulouse
Catherine GADON, Service de la Diffusion de la Culture des Sciences et Techniques
Laurent GROSCLAUDE, Département Relations Européennes et Internationales
Christophe HAUNOLD, Département Valorisation
Marie-Dominique HEUSSE, Service des Bibliothèques
Jean-Noël LARRE, Service immobilier et aménagement
Alexandre LEVY, Directeur du Service Communication et Relations Publiques
Monique MARTINEZ, Collège Doctoral
Jacques REBISCOUL, CIUT
Jean-Luc ROLS, Département Formation & Vie Etudiante

Ordre du jour :

- Point 1 – Présentation du conseil d'administration, suite au renouvellement partiel
- Point 2 – Approbation du compte-rendu du CA du 6 avril 2012
- Point 3 – Election du président
- Point 4 – Projet IDEX UNITI : mise en œuvre de la concertation
- Point 5 – La Maison des Sciences
- Point 6 – IRT : nomination des deux représentants du PRES
- Point 7 – Bureau du PRES : extension aux organismes de recherche
- Point 8 – Affaires financières et budgétaires:
 - présentation du compte financier 2011
 - Conventions financières
 - Décision Budgétaire Modificative 2012-4
 - Adhésion au groupement de commandes informatiques
- Point 9 – Toulouse Campus : avancées du projet
- Point 10 – Questions diverses

-

Le Conseil d'Administration débute à 16 H 00 dans les locaux de l'Université de Toulouse Le Mirail sous la présidence de Gibert CASAMATTA.

Au préalable, Gilbert CASAMATTA honore la mémoire de Jean-Claude FLAMANT, chercheur en zootechnie et président de la Mission d'Animation des Agrobiosciences, décédé deux jours plutôt.

Gibert CASAMATTA signale ensuite la publication du rapport d'activités 2011 du PRES et salue notamment le service communication pour la qualité de cette livraison.

Point 1 – Présentation du conseil d'administration, suite au renouvellement partiel

Suite au renouvellement des équipes présidentielles de plusieurs établissements membres du PRES, le conseil d'administration prend désormais sa forme aboutie pour quatre ans d'exercice. Il est procédé à un tour de table afin d'effectuer les présentations.

Point 2 – Approbation du compte-rendu du CA du 6 avril 2012

En l'absence de toute observation particulière, le **projet de compte-rendu du CA du 6 avril 2012 est approuvé par l'ensemble des membres présents au jour dit.**

Point 3 – Election du président

Comme annoncé précédemment au bureau du PRES, Gilbert CASAMATTA confirme son souhait de ne pas se représenter, dans une volonté de renouvellement, content du chemin parcouru (le site Toulouse est enfin reconnu à sa vraie valeur) et confiant dans l'avenir (parachèvement du processus IDEX notamment).

Gilbert de TERSSAC demande la parole pour saluer, au nom de tous, le travail mené par Gilbert CASAMATTA dans une période délicate, autour d'un projet particulièrement ambitieux (applaudissements).

Déjà évoquée par le bureau, la candidature de Marie-France BARTHET, actuelle directrice exécutive, à la présidence du PRES, s'inscrit aux yeux du président sortant dans une forme d'évidence, de continuité, et il note une ambiance de consensus autour de cette issue.

Olivier SIMONIN confirme le soutien de l'INP à Marie-France BARTHET pour engager la phase de concertation et souhaite qu'un vote intervienne rapidement.
Bertrand MONTHUBERT appuie cette idée de nouvel élan.

Bruno SIRE regrette le départ de Gilbert CASAMATTA dans une phase de transition qui peut s'avérer délicate. Cela étant, il souhaite l'établissement d'une feuille de route pour l'Université de Toulouse. Il appelle donc de ses vœux une phase de réflexion préalablement à l'élection, Marie-France BARTHET pouvant être nommée administratrice provisoire.

Didier MARQUIS exprime toute sa confiance à Marie-France BARTHET pour cette nouvelle période, quelle que soit la forme de sa prochaine fonction.

Jean-Michel MINOVEZ soutient la candidature de Marie-France BARTHET à la présidence-même du PRES, pour ses compétences, dans un esprit de continuité et pour la bonne révision du projet IDEX. De plus, il convient de ne pas donner à l'extérieur l'image d'un site qui serait désuni.

Olivier FOURURE remercie Gilbert CASAMATTA et exprime sa confiance à Marie-France BARTHET pour la présidence du PRES.

Pierre COHEN félicite et remercie Gilbert CASAMATTA. Le travail à venir doit être mené dans la continuité, à la faveur d'un vote aussi rapide que possible, et Marie-France BARTHET a pour ce faire toute sa confiance et son soutien à la présidence du PRES. Sur le fond du projet IDEX, Pierre COHEN se dit très optimiste.

Jean-Louis CHAUZY souligne qu'en cinq ans, le PRES a eu trois présidents. Il ne veut pas d'administrateur provisoire dont la nomination pourrait être interprétée comme une gestion de crise. Une feuille de route doit être établie. Par son expérience et ses compétences, Marie-France BARTHET a tout son soutien dans sa candidature à la présidence du PRES.

Nicole BELLOUBET remercie Gilbert CASAMATTA pour son rôle de défricheur et de fédérateur des exécutifs, ainsi que pour sa gestion fructueuse d'un projet ambitieux. Elle respecte sa décision et affiche à son tour son soutien à Marie-France BARTHET. Pour la reconstruction du dossier, il faut un leader, pas une administration provisoire. D'autant que le mandat n'est que de deux ans, pour un objectif connu : mener à terme le dossier IDEX et entamer sa mise en œuvre.

Marie-France BARTHET remercie les intervenants pour leurs interventions avant de formuler et de motiver devant le conseil sa décision de candidater à la présidence du PRES. Elle se présente, en premier lieu, parce que Gilbert CASAMATTA ne se représente pas. Elle se présente aussi en réponse aux sollicitations claires de plusieurs membres fondateurs et à leurs attentes : une volonté de continuité, une connaissance des dossiers et des acteurs du PRES. Plus encore, Marie-France BARTHET fait part de sa motivation pour le projet Université de Toulouse. Pour elle, la coopération peut apporter énormément au site, dans le cadre du service public. Elle affiche sa conviction que le PRES œuvre pour le bien de toute une ville, de toute une région, de tout un pays. Sa motivation tient aussi à la clarté de l'objectif de ce nouveau mandat : mettre en œuvre, dans la transparence, la concertation, l'ouverture et la négociation, le projet IDEX, et bâtir plus avant l'Université de Toulouse. Un défi difficile mais vital qu'elle veut conduire avec les membres du PRES.

Bruno CHAUDRET craint une vacance de pouvoir et souhaite une élection rapide, dans une volonté d'apaisement et d'unité.

Pour des raisons administratives et juridiques, une suspension de séance est prononcée afin de permettre au bureau de décider des modalités permettant sans délai la candidature de Marie-France BARTHET.

A la reprise, le bureau annonce qu'il enregistre la démission volontaire et de circonstance de Bruno CHAUDRET en tant que personnalité qualifiée. Sa place se libérant, le bureau nomme alors Marie-France BARTHET personnalité qualifiée statut nécessaire pour candidater à la présidence du PRES.

Dès lors, les membres du conseil d'administration sont appelés à élire le prochain président du PRES, Marie-France BARTHET étant candidate.

Le dépouillement donne les résultats suivants : sur 26 votants, 4 bulletins sont blancs, 1 bulletin est nul et 21 bulletins sont en faveur de Marie-France BARTHET.

Marie-France BARTHET est élue présidente du PRES de Toulouse (Applaudissements).

Gibert CASAMATTA souligne la clarté d'un vote indiquant une volonté de marche en avant, sous la conduite de Marie-France BARTHET.

Marie-France BARTHET remercie le conseil pour cet appui massif qui va donner un signal très fort à l'extérieur : le site est en marche et le projet IDEX va aboutir.

Gibert CASAMATTA émet le vœu qu'aucun membre du PRES n'ait l'impression d'être isolé ou mal entendu. Le PRES est devenu une maison commune incontestable, un partenaire naturel des collectivités. Le 6 février 2012, le succès du projet IDEX UNITI a donné au site la reconnaissance qu'il méritait. Nous sommes un site pluridisciplinaire de référence. En Chine ou au Brésil pour exemples, les partenariats sont intensifiés. Concernant l'IDEX, beaucoup dépend aussi des attentes de l'Etat. Il ajoute qu'il faudra être vigilant à cet égard.

Point 4 – Projet IDEX UNITI : mise en œuvre de la concertation

Marie-France BARTHET rappelle que le conseil doit valider la méthode de concertation élaborée en bureau. Tous les documents, de travail et officiels, concernant ce processus sont publiés sur le site internet du PRES. Parmi eux, la proposition de méthode de révision du projet IDEX de l'Université de Toulouse prévoit un déroulement en huit phases. Les comités de pilotage (COFIL) sont rebaptisés Comités de Concertation de Site (CCS). Les positions respectives de chaque établissement sont accessibles en ligne.

Olivier SIMONIN précise que la concertation s'organise autour de deux grands groupes de travail (gouvernance de l'Université de Toulouse et de l'IDEX d'une part, programmes de sites financés sur la dotation de l'IDEX d'autre part) et de différents ateliers (voir aussi documents annexés à l'ordre du jour).

Bruno CHAUDRET relève l'absence de tout industriel dans les CCS.

Olivier SIMONIN en prend note.

Bruno CHAUDRET souligne que le CCS est là pour organiser les débats mais que les partenaires (industriels, collectivités...) sont sollicités quand nécessaire par les groupes de travail.

Claude Chevalet note la confiance accordée au site... confiance que le site peut s'accorder à lui-même.

Christophe CHASSOT insiste sur l'importance du choix des personnes dans les CCS et les groupes de travail. Le calendrier à marche forcée doit par ailleurs être évité.

Alain COSTES relève qu'il faudrait aussi connaître au préalable les montants en jeu si l'on veut travailler avec efficacité.

Marie-France BARTHET précise qu'il restera, hors LABEX et IDEFI, autour de 12 millions d'euros.

Afin d'éviter tout quiproquos ou malentendu, Olivier SIMONIN préférerait que soit pris en référence le document déposé, le seul officiel. Les autres documents restent des documents de travail.

Christophe CHASSOT souhaite aussi prendre en compte l'ensemble des attentes, d'où qu'elles s'expriment.

Bruno SIRE aimerait que l'on identifie nos réelles marges de manœuvre vis-à-vis des avis et engagements déjà pris par l'Etat, le CGI, le jury international.

Bertrand MONTHUBERT remarque que la nomination de Bernard CARRIERE crée l'occasion de présenter notre propre vision du projet.

Gilbert de TERSSAC se félicite d'un processus d'échanges permettant l'expression des positions de chacun. Il attend aussi du bureau qu'il borde les débats en rappelant les enjeux.

Gilbert CASAMATTA redit que l'idée de fusion, un temps envisagée, a été d'autant mieux écartée que le jury de l'IDEX l'a lui-même jugé inappropriée au site Toulouse.

Pour susciter la confiance dans le processus de concertation, Jean-Michel MINOVEZ veut que l'Université de Toulouse se construise par étapes. La première concernerait d'abord le financement des programmes que nous voulons mettre en œuvre. Le futur du site ne peut pas se décider d'ici octobre dans son modèle fini.

Sur la question de la gouvernance, Bertrand MONTHUBERT souhaite simplement que soient définis des grands axes.

Il note que ce travail se poursuivra aussi dans le cadre des assises de l'université lancées par l'Etat.

Pour Marie-France BARTHET, s'il faudra nécessairement tenir compte des décisions à venir de l'Etat, il revient au PRES de prendre contact avec en lui en lui montrant où en est le site, et quel est son projet et sa méthode. Concernant les documents, Marie-France BARTHET propose d'enlever le premier paragraphe du texte afin de tenir compte des différentes interventions.

Cette modification apportée, **les deux textes sont adoptés par le conseil**. Le groupe de travail 1 (gouvernance) se réunira les 10 et 18 juillet, le groupe 2 (IDEX) les 9 et 19 juillet.

Point 5 – La Maison des Sciences

Marie-France BARTHET rappelle que le succès de ce projet se traduit par une dotation au PRES de 2,25 millions sur cinq ans. Pour le mettre en œuvre dès la rentrée, deux conventions doivent être signées. La première lie le PRES à la fondation La main à la pâte (Académie des Sciences), la seconde à UPS, UTM et le Rectorat. La directrice de la Maison des Sciences pourra ainsi être nommée.

Ces conventions sont adoptées par le conseil. à l'unanimité

Point 6 – IRT : nomination des deux représentants du PRES

Gilbert CASAMATTA indique que le bureau du PRES a proposé qu'Olivier FOURURE et lui même représentent le PRES à l'IRT, notant que la structure de l'IRT devrait évoluer.

Nicole BELLOUBET s'inquiète de ce devenir et souhaiterait voir le processus aboutir.

Gilbert CASAMATTA précise que la note méthodologique qui avait fait débat devrait être abandonnée.

Alain COSTES regrette qu'une idée simple (un partenariat public/privé) ait été travestie par certains excès bureaucratiques.

Le conseil à l'unanimité désigne Gilbert CASAMATTA et Olivier FOURURE.

Point 7 – Bureau du PRES : extension aux organismes de recherche

Par cette mesure, Gilbert CASAMATTA souhaite voir associer formellement au bureau du PRES le CNRS de façon permanente, ainsi que l'INRA, l'INSERM et l'IRD sur un mode tournant.

Le conseil adopte ces dispositions.

Suite à une intervention d'Olivier SIMONIN relayée par plusieurs participants, la question d'une éventuelle extension du bureau aux autres membres associés est posée. Le nouveau bureau fera des propositions en ce sens.

Bruno SIRE souhaite également que soit étudiée la possibilité d'accorder un pouvoir délibératif aux dits organismes.

Marie-France BARTHET précise que cela passerait par une éventuelle adhésion au PRES, ce qui ne dépend donc pas uniquement du PRES. Il est certain qu'il faut veiller à associer ces organismes et leurs étudiants à la marche du PRES.

Point 8 – Affaires financières : présentation de l'exercice 2011

Le compte financier de l'établissement comprend le PRES et 3 SACD. Le PRES établissement support compte 5,2 M€ de dépenses de fonctionnement (dont 25 % de charges de personnel) pour 5,6 M€ de recettes. La capacité d'autofinancement est de 769 M€. Le fonds de roulement réellement disponible (recettes fléchées déduites) est de 1,273 M€, en diminution pour rapport à l'exercice précédent. Les taux de réalisation et de consommation indiquent des difficultés d'anticipation.

L'agent comptable signale d'ailleurs une difficulté des services financiers et comptables à assurer, compte tenu de moyens humains limités, une gestion optimale de l'établissement.

Le SICD est bien maîtrisé : bon taux de consommation malgré une activité en forte hausse. La MUFM est un petit budget mais qui a augmenté (charges de personnels). Le SIA est le premier contributeur du fonds de roulement disponible du PRES... mais n'a pas vocation à le rester.

Sur le consolidé, les locations immobilières ont augmenté. Les frais de déplacements de même (IDEX notamment), ainsi que les charges de personnels, ce qui pose la question de la ventilation des personnels mis à disposition.

Tous les documents sont consultables sur le site internet du PRES.

Marie-France BARTHET entend la demande de l'agent comptable au niveau des moyens. De même sur la question de la répartition qui doit être remise à plat.

Le conseil adopte le compte financier et autorise l'affectation en réserve des résultats de l'exercice.

Point 9 – Conventions diverses

Marie-France CORNET soumet au conseil l'adhésion du PRES à différents organismes : l'association e-santé (convention non financière), la Fondation EADS (chaire d'excellence), l'IRIT (versement de bourses), le groupement de commande des logiciels. S'y ajoute la convention Initiative Excellence.

Marie-Dominique HEUSSE présente trois conventions financières liées au SICD : partenariat avec les Presses Universitaires du Mirail, participation financière des établissements associés au réseau des bibliothèques, convention avec l'ENAC pour l'accès des étudiants.

Le projet de convention avec la Mairie de Toulouse pour l'accueil des étudiants est également présenté, de même qu'une adhésion du PRES au groupement d'intérêt scientifique Serious Game Research Network. Tous les documents sont disponibles en annexe de l'ordre du jour.

L'ensemble de ces textes sont adoptés par le conseil.

– Convention de préfinancement

Suite à une intervention de M. MINOVEZ concernant la convention de préfinancement Initiative d'Excellence, le débat rebondit .

Le conseil d'administration précédent avait voté une première convention de préfinancement préalablement signée pour lancer les LABEX et les IDEFI. Une seconde convention est soumise au conseil, portant modification sur la date, l'article 2 et ajoutant une annexe.

Bertrand MONTHUBERT considère le PRES lié par la première convention, ne comprend pas le changement de calendrier et souhaiterait que le conseil vote un texte d'accompagnement de la convention précisant que ce conseil mandate le bureau du PRES dans les discussions à venir avec le ministère pour revoir les termes de la convention de préfinancement afin de revenir à la version initiale, sans pour autant refuser de voter puisque nous avons touché l'argent pour les LABEX et IDEFI. Il rappelle que le CA du 6 avril a limité l'utilisation des fonds aux LABEX et IDEFI, sans mise en oeuvre de l>IDEX.

Christophe CHASSOT demande que soit précisées les raisons du choix de la date du mois de décembre dans la convention.

Bertrand MONTHUBERT considère cette échéance comme raisonnable, qui situe Toulouse dans un cadre commun.

Jean-Michel MINOVEZ relève que le vote d'une nouvelle convention contredirait les termes de la précédente convention, notamment par rapport à la méthode de révision.

Marie-France BARTHET note que la délibération du point 4 du conseil de ce jour s'est traduite de fait par le vote d'une autre méthode.

Gilbert CASAMATTA appuie la proposition de Bertrand MONTHUBERT.

Brigitte PRADIN également, qui demande que le conseil motive le vote de ce texte par le démarrage d'un processus de concertation nouveau.

La nouvelle convention de préfinancement est votée par le conseil, associée à un mandat au bureau du PRES de solliciter le ministère afin de revenir à des termes cohérents avec le texte de la première convention de préfinancement, et donc d'acter :

- **un calendrier dont le terme est la fin décembre**
- **une démarche de concertation actée par ce CA rendant caduque la lettre d'accompagnement de l'administrateur provisoire tout en gardant l'implication dans le projet de construction de l'université de Toulouse**

Point 10 – Décisions budgétaires modificatives

Marie-France CORNET présente les décisions budgétaires modificatives. Il s'agit essentiellement de recettes nouvelles qui font notamment suite à la dissolution du réseau universitaire Toulouse Midi-Pyrénées, du CIES, du département valorisation, ainsi que des ouvertures de crédit (Maison de la Science, convention EADS, MUFM) et reversements de crédits (LABEX en gestion directe). Voir aussi les annexes jointes à l'ordre du jour.

Brigitte PRADIN demande que ces sujets soient traités de telle sorte que les acteurs concernés soient impliqués au mieux dans ces décisions de financement pour lesquelles le PRES ne sert souvent que d'opérateur de reversement. Marie-France BARTHET souhaite en discuter au bureau du PRES.

Le conseil approuve la DBM 4 et ses annexes.

Point 11 – Toulouse Campus

Jean-Noël LARRE présente, visuels et perspectives à l'appui, l'état d'avancement des opérations Toulouse Campus : 890 M€ accordés par l'Etat et les collectivités territoriales. Au titre des nouveautés, le principe d'un téléporté entre l'Oncopole, Rangueil, le CHU et UPS a été retenu. La LMSE est par ailleurs en cours de réalisation.

Un point est fait sur le déroulement des plannings : PPP du Grand Sud-Est et PPP du Mirail, Quartier des Sciences, Maison de la Recherche et de la Valorisation, Espace Clément Ader, espaces publics de Rangueil qui verra notamment se créer des belvédères au niveau du Canal du Midi.

Jean-Noël LARRE note qu'en deux ans, l'Etat a rajouté 18 M€ à sa dotation. Parallèlement, le Conseil Général finance des opérations à hauteur de 25 M€. Enfin, le PRES finalise une brochure d'information sur l'Opération Campus à destination de l'ensemble du monde universitaire toulousain.

Point 12 – Questions diverses

Gilbert de TERSSAC souhaite que le poste de directrice exécutive laissé vacant par Marie-France BARTHET à la suite à son élection à la présidence du PRES donne lieu à une réflexion approfondie du bureau sur le profil correspondant à un contexte nouveau.

Marie-France BARTHET remercie les participants et clôt le conseil d'administration du 21 juin 2012.

Toulouse le 8 novembre 2012

La Présidente du PRES

Marie-France BARTHET